



Collonges infos

Pages 2 et 3 **Le dossier**

> Des espaces de respiration

Depuis plusieurs années, nous avons amorcé une reconquête d'espaces de nature et d'espaces ludiques. Constituant de réels espaces de « respiration » par analogie à la notion de « poumons verts », ces sites font partie de l'armature verte du territoire et participent au bien-être de chacun.



Un futur parc public de loisirs, quai de la Jonchère et les installations pédagogiques de l'Espace Nature Aquaria.

Sommaire

Pages 4 et 5

Actualités

> Rencontre avec Illhæusern



> Chemin des Ecoliers

> CME : un nouveau mandat



> Fleurissement : toujours en progression

> Téléthon 2011 à Collonges

> Une dictée conviviale

Pages 6 et 7

Collonges et vous

> Rendez-vous aux jardins



> Le Tennis Club de Collonges

> Ski Nautique saison 2011

> Créateurs d'entreprises

Page 7

Les Rendez-vous Culturels de Collonges

> Conférence sur les étoiles et le cosmos

> Exposition et Printemps de la bibliothèque

Page 8

Agenda de la commune

Proximité

> Collecte sapins de Noël

> Déneigement



Editorial

Nouvelle année, nouveaux enjeux.

Que sera cette nouvelle année 2012 au plan national ?

Un environnement financier encore plus incertain ?

Un environnement politique très chahuté ?

Un environnement social dégradé ?

Que sera cette année 2012 au plan local ?

Sur le plan financier, nous avons la volonté de ne pas augmenter les taux des impôts locaux même si nous subissons un désengagement de l'Etat qui impacte les recettes dans notre budget de fonctionnement. Malgré ces difficultés, nous maintiendrons les subventions attribuées aux Associations qui créent des animations et tissent un lien social essentiel. Enfin nous continuerons à maîtriser les dépenses de fonctionnement sans nuire à nos missions essentielles. Notre budget est équilibré et dégage une épargne de gestion respectable. Notre endettement est raisonnable et aucun « prêt toxique » n'a été souscrit. Le dernier prêt engagé pour l'aménagement du « Village des Enfants » a pu être renégocié à un taux fixe de 3,4%.

Sur le plan électoral, la commune ne sera pas concernée localement par les turbulences du renouvellement politique national. Les élections municipales auront lieu en 2014. Nul doute que certains s'y préparent déjà.

Dans le domaine social, nous serons sollicités par de nouvelles familles et nous poursuivons, avec le Centre Communal d'Action Sociale, notre politique d'aide et d'accompagnement aux personnes en grande difficulté.

Rompres l'isolement, favoriser les liens intergénérationnels seront dans nos priorités. Pour cela nous mettons à disposition des lieux de rencontre et de détente. Le dossier de cette édition vous présente certains de ces « espaces de respiration ». N'hésitez pas à profiter de ces lieux en famille ou entre amis.

Sachez que dans le contexte actuel difficile, nous sommes mobilisés et fortement engagés. Je vous souhaite à toutes et à tous une heureuse année 2012, une bonne santé et un entourage affectif.

**Votre Maire,
Michel REPELIN**

Le dossier

Des espaces de respiration

Depuis plusieurs années, nous avons amorcé une reconquête d'espaces de nature et d'espaces ludiques. Constituant de réels espaces de « respiration » par analogie à la notion de « poumons verts », ces sites font partie de l'armature verte du territoire et participent au bien-être de chacun.

Cette reconquête passe par la recherche de création de nouveaux espaces, comme pour les jardins de Charzéieux ou le futur parc public de loisirs de la Jonchère, et l'amélioration permanente de ceux existant. Nous avons pour cela la volonté de leur donner des thématiques :

- les jeux pour petite enfance
- le patrimoine naturel et bâti
- les loisirs.

Les espaces de respiration de Collonges se répartissent sur l'ensemble de la commune : des pentes du Mont Cindre aux bords de Saône, en passant par les zones de centralité.

► Les espaces de jeux pour petite enfance

En 2010, à Trèves Pâques, un jardin d'enfants a été aménagé pour offrir aux enfants un espace en extérieur où ils peuvent se dépenser, jouer et rencontrer des copains. Très fréquenté, il est très apprécié notamment par les familles vivant en appartement.



Au cœur du Village des Enfants, la crèche et la maternelle possèdent depuis 2010 d'autres espaces de jeux adaptés à l'âge des enfants accueillis.



> Les espaces liés au patrimoine naturel et bâti

Deux sites sont gérés pour préserver et faire connaître un patrimoine naturel et bâti : l'espace nature Aquaria sur les hauteurs de la commune et le Chemin des Castors en bords de Saône.

L'espace nature **Aquaria** a été acheté il y a plus de 5 ans par la commune. Ce site naturel de sous-bois et de clairières, agrémenté d'une source d'eau fraîche, est une halte incontournable sur le « Chemin de l'Eau ». Après plusieurs années de recherches, l'aqueduc romain qui traversait les Monts d'Or pour apporter l'eau à Lugdunum a été découvert sur le site. Un tronçon a été dégagé de terre pour que les promeneurs puissent observer ce vestige toujours en place. A la demande de la commune, le Syndicat Mixte des Monts d'Or

finalise actuellement un espace pédagogique autour de la nature du site, de l'aqueduc et de l'installation d'équipements dédiés à la biodiversité. Ces équipements sont des hôtels à insectes, sensibilisant à la préservation et au développement des espèces d'abeilles sauvages. Notre commune s'est portée volontaire pour faire partie d'une opération pilote du programme Européen Urban Bees.

Le Chemin des Castors est une balade pédestre de 2 km environ, aller et retour, sur les berges de la Saône. Elle vous permet d'emprunter un sentier sans mettre le pied sur la route. Celui-ci a été aménagé avec des techniques simples de génie écologique. L'itinéraire sera prolongé et amélioré en 2012 puisque, à la demande de la commune, il a été intégré dans des aménagements parallèles au projet « Rives de Saône ». Il est question de sécuriser les passages délicats, d'installer des bancs à partir d'arbres récupérés sur site, de limiter les accès véhicules, d'ouvrir des fenêtres de vue sur la rivière en élaguant certains arbres et en replantant d'autres... Un parcours pédagogique sera ensuite déployé le long de la balade pour présenter la richesse de cet espace (habitats et espèces de flore et de faune comme le castor). Le groupe de travail Agenda 21 concerné participe aux observations du site. Cet espace est lui aussi un exemple de gestion conservant le site naturel (site important sur le plan des continuités écologiques en bords de Saône) tout en permettant d'informer et de sensibiliser les promeneurs à la préservation de l'environnement.

> Les espaces de loisirs

Un vaste parc public de loisirs



Localisé quai de la Jonchère, un terrain est en cours d'aménagement pour créer un nouvel espace majeur sur la commune : un parc public de loisirs. Ce nouveau parc sera en accès libre c'est-à-dire que le site sera ouvert à tous (avec possibilité de réservation uniquement pour des manifestations exceptionnelles).

La commune a saisi l'opportunité d'acheter cette surface au Ministère de la Justice. Nous avons depuis longtemps la volonté de faire bénéficier les habitants d'un grand espace vert de qualité. Des grands principes d'aménagements ont été définis par la Municipalité pour déterminer

plusieurs zones d'activités, sans dénaturer cet espace de verdure agréable : plaine centrale de jeux, piste d'athlétisme périphérique, zone d'ateliers de remise en forme... La transformation du bâtiment (ancien gymnase) en grand préau ouvert a été proposée. Les aménagements précis et les commodités du site sont en cours d'études et d'élaboration au sein du groupe de travail de l'Agenda 21, avec l'implication des services techniques municipaux. Récemment, un terrain situé sur le quai en proximité du parc a été acheté par la commune pour créer un parking proche de l'entrée du parc. Ce bel espace sera ouvert au premier semestre 2012, pour permettre à tous de profiter des beaux jours.

Un projet : les « Jardins de Charézieux »

La commune a ici saisi l'opportunité de passer une convention avec un propriétaire sur un terrain agricole pour créer des jardins de type « jardins ouvriers ». Cette action contribue à lutter contre l'étalement potentiel de friches agricoles et permettra de prêter des espaces récréatifs de jardinage. Localisés sur le chemin de Charézieux, il est question de créer 8 jardins expérimentaux d'environ 150 m² chacun qui seront prêtés à des particuliers pour la création et la gestion vivrière de « potagers bio ». Des études de faisabilité ont été réalisées pour la délimitation des parcelles, un forage et l'installation d'un puits avec pompe à énergie solaire, etc. Si vous êtes intéressé par ce projet, faites-vous connaître en mairie. Une réglementation en cours de rédaction permettra de définir les conditions de mise à disposition.

JUMELAGE

> Rencontre avec Illhaeusern

Fin septembre, nous avons reçu une délégation de nos amis d'Illhaeusern, dans le cadre du jumelage de nos deux communes. Six d'entre eux s'étaient lancé le défi de venir à Collonges en vélo. Ils sont arrivés à bon port, après avoir parcouru les 473 km de trajet. (Voir photo en 1^{ère} page).



Dans une ambiance chaleureuse les illhousiens ont visité les nouvelles constructions de notre commune (crèche, mairie). Nous les avons également emmenés au Vieux Lyon pour un

spectacle de Guignol spécialement adapté à l'histoire de nos communes.

La prochaine rencontre aura lieu dans un an, à mi-chemin entre Collonges et Illhaeusern.

CME

> Installation du Conseil Municipal d'Enfants

Un nouveau mandat 2011/2013

C'est une équipe renouvelée qui a élu son maire et 3 adjoints lors de la séance d'installation du CME samedi 19 Novembre 2011.

Le nouveau CME comprend 17 élus issus des classes CE2 et CM1 dont 13 fréquentent l'école publique et 4 sont élèves à l'école privée Jeanne d'Arc. Hugo Pléau a été élu maire du CME tandis que Juliette Pinon, Eloi Ardail et Victor Fradin ont été élus adjoints au maire.

Une équipe enthousiaste, pressée de se mettre au travail et qui a déjà fait des propositions pour participer à des actions de solidarité et de citoyenneté.

Le CME sera encadré et accompagné durant tout le mandat par un comité d'Animation composé d'adultes élus - référents et de la jeune lycéenne Amélie Jacquin, désignée marraine du CME.



AMÉNAGEMENTS

> Prolongement du chemin des Ecoliers

Une enquête publique concernant ce sujet s'est terminée le 18 novembre dernier. Dix-sept personnes sont venues apporter des observations sur le registre d'enquête. Dans son rapport, le Commissaire Enquêteur a donné un avis favorable à cette nouvelle voirie. Rappelons que ce prolongement inscrit au Plan d'Occupation des Sols puis au Plan Local d'Urbanisme depuis plus de 20 ans a pour objectif de structurer le Bourg et d'améliorer les circulations automobiles et piétonnes. Ces circulations sont actuellement très conflictuelles sur la rue de Chavannes non adaptée (très étroite, absence de trottoirs, ...).

Maintenant, le service Foncier du Grand Lyon va contacter les propriétaires pour leur proposer des offres d'achat et négocier les nouveaux accès qui les concernent sur cette nouvelle voie. Puis viendra le temps des travaux. Et ceci est une autre phase...

CADRE DE VIE

> Fleurissement : de la stratégie, de la participation et des progrès ! En route pour une "première fleur"

Pour la deuxième année consécutive, notre commune a été évaluée par le jury indépendant du Concours Départemental du Fleurissement. Nous progressons encore puisque nous avons obtenu la note de 73/100 (soit +4 points par rapport à 2010). Les principales remarques sont les suivantes :

- La présence de vivaces et de graminées dans les massifs a permis de les étoffer avantageusement. Nous notons une bonne qualité florale.
- Il faut continuer l'introduction de vivaces pour une meilleure harmonie.
- La mise en place de l'Agenda 21 va permettre d'améliorer et de découvrir de nouveaux espaces au sein de la ville.

Toujours dans une dynamique de progrès et pour préparer l'année prochaine, des réunions stratégiques et techniques ont eu lieu en interne fin novembre. En lien avec cette stratégie municipale, le groupe de travail Agenda 21 ne manque pas d'idées pour accompagner le fleurissement d'événements participatifs et de découvertes et prépare par exemple un « Rendez-vous aux Jardins » au printemps 2012...

SOLIDARITÉ

> Notre commune engagée pour le Téléthon 2011

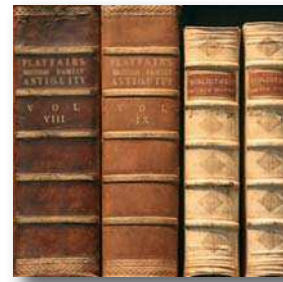


Notre commune a soutenu pour la deuxième année consécutive le relai en ski nautique qui a rallié Collonges à Châteauneuf-les-Martigues, près de Marseille.

Organisé par le Nautic Club Médéen, le relai a débuté jeudi 1er décembre, avec un départ à 8 heures du matin du ponton de Collonges. Les skieurs du Club de notre commune ont assuré la traversée de Lyon avec des relais jusqu'à Pierre Bénite. La première escale s'est faite à Valence, la seconde à Laudun-l'Ardoise puis l'aven-ture s'est terminée le samedi 3 décembre

sur la base nautique de la Mède (soirée festive, spectacle nautique, etc.). Ce parcours de 350km représente 18 heures de navigation en moyenne soit 3 jours à raison de 6 heures par jour.

En parallèle, la commune a remis plusieurs spécialités des producteurs des Monts d'Or à « l'équipe terrestre » qui était chargée de récolter des dons en nature des régions traversées tout au long du parcours (nougats, miel, terrines, vins, savons, etc). Ils ont été vendus au profit du Téléthon, le jour de leur arrivée à la Mède.



CULTURE

> Dico Saône/Mont d'Or : 8^{ème} édition de la dictée !

Venez participer le dimanche 15 janvier 2012 à ce rendez-vous traditionnel à la fois culturel, festif et familial des communes du Val de Saône et des Mont d'Or. Une dictée est ouverte à tous à partir de 9 ans et récompensée par de nombreux lots. Elle comportera 3 niveaux de difficultés (primaire, collège et adulte). Des animations ainsi qu'une exposition sur la Calligraphie accompagneront l'après-midi .

// RENSEIGNEMENTS :

Dimanche 15 janvier 2012 à 13h, Saint-Romain-au-Mont-d'Or.

Entrée libre. Informations et inscriptions sur place ou à la médiathèque de Collonges.

PAROLE DE L'OPPOSITION

ERRATUM : Suite à une erreur survenue lors de la mise en page, l'introduction du texte de Collonges Autrement n'est pas apparue dans la précédente édition. Elle était : « SILENCE... ! »

Collonges Autrement

Etre ou ne pas être... presents

Si le conseil municipal est une chambre d'enregistrement a posteriori, nous déplorons que les décisions soient prises par le Maire sans que les conseillers municipaux n'en aient été informés en amont.

De plus, nous sommes régulièrement étonnés par le silence des élus de la majorité. Pourquoi votent-ils toutes les délibérations voulues par le Maire, sans poser de questions ? Disposent-ils de toutes les informations ? Parce que, en ce qui nous concerne, ce n'est pas le cas.

Lassés de constater que nos questions suscitaient des réponses alambiquées ou un silence pesant, nous avons décidé de nous taire.

Face à cette inertie méprisante et bien que nous représentions plus de 37% des électeurs (la liste du Maire ayant obtenu moins de 44 % des suffrages), nous avons décidé de ne pas participer au conseil municipal du 28 Novembre dernier, énième mascarade (à nos yeux).

Claude REYNARD

Collonges Simplement

Un plan d'urbanisme, voilà l'urgence à Collonges !

Une future extension du chemin des écoliers dans une voie plus étroite permettrait à des terrains actuellement inconstructibles, la construction d'immeubles sociaux...

L'absence de réflexions sur une entrée Nord de Collonges, par-dessus le tunnel de la SNCF avec intérêt réel pour le flux circulaire

La construction à toute force, partout va permettre de changer le nom de Collonges en Collonges au Mont DODO.

Jacques HENIQUEZ

Élu indépendant

Les collectivités dépensent trop. Les communes doivent donner l'exemple et je propose que le BP 2012 de Collonges soit fait sur la base d'une évolution proche de zéro des dépenses de fonctionnement.

Bonne et heureuse année à tous.

Michel GUEZET

Collonges et vous...

FLEURISSEMENT ET PARTICIPATION

► Rendez-vous aux jardins en juin 2012



Un « Rendez-vous aux jardins » pourrait être organisé le **dimanche 3 juin** après-midi. Il permettra aux participants, après s'être préalablement inscrits, de visiter plusieurs parcs ou jardins privés de Collonges (jardins d'agrément, potagers, etc.) selon un parcours organisé et encadré par la Municipalité et les membres du groupe de travail Agenda 21 impliqué.

Cet événement permettra aux amateurs et aux passionnés de partager un après-midi

de convivialité et d'apprentissage autour de la thématique du jardin.

Actuellement, nous recherchons celles et ceux qui voudraient faire découvrir leurs espaces de nature jardinée. Inscrivez votre jardin à ce rendez-vous en transmettant vos coordonnées à l'Accueil de la mairie, au 04.78.22.02.12. Huit premiers jardins seront sélectionnés avant d'être audités pour faire partie des sites retenus.



SPORT

► Le Tennis Club de Collonges

Le Tennis Club de Collonges compte cette saison 240 adhérents dont 126 jeunes. Le dynamisme de son école de tennis contribue largement à ce développement. La satisfaction des plus jeunes se transmet aux parents ! Un exploit au regard de la modestie de nos infrastructures !

L'école de tennis assure des cours, par tous les temps grâce à la salle des sports, sous forme de mini-tennis pour les enfants nés en 2006 et 2007, de club junior pour ceux nés de 2000 à 2005 et d'enseignement traditionnel pour les jeunes nés de 1993 à 1999.

Des entraînements supplémentaires sont organisés le lundi pour les joueurs motivés par la compétition et sélectionnés par le Professeur. Le Club prend à sa charge certains d'entre eux.

Quelques belles progressions sont à souligner :

A titre individuel, Jules Charpenet né en 2002 est passé de non classé à 30/3, Mathias Grand né en 2000 est passé de 40 à 30/3, Charles Morel (non classé) a représenté avec talent le Club au tournoi de Villeurbanne en passant 6 tours et s'inclinant en trois sets face à un adversaire classé 30/1 !

A titre collectif, l'équipe 15/16 ans s'est qualifiée en 3^{ème} division pour la phase finale départementale grâce aux performances de



Hugo Manzon (15/5), Antonin Valette (30/5) et Romain Bourgeois (30/5).

Chez les adultes :

A titre individuel, Yannick Coron a amélioré son classement en passant de 30 à 15/3 ; Stéphanie Bossuyt a remporté le tournoi interclubs de Cailloux sur Fontaines.

A titre collectif, l'équipe seniors + 35ans dames monte en départementale 1 grâce aux performances de Roseline Dansard, Frédérique Vandebosche, Nathalie Valette et Sylvie Bernard Zenou ; de même pour

l'équipe seniors hommes grâce aux performances de Yannick Coron, Baptiste Poissant, Hugo Manzon et Xavier Barascud.

Tous ces bons résultats sont autant de satisfaction pour le Club et c'est au restaurant Le Collonges, fin novembre, que nous avons fêté dignement cette saison au cours de notre traditionnel repas des équipes. Les amateurs d'Astérix comprendront que toutes les belles histoires se terminent autour d'un festin !!!

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

ECONOMIE

> Accompagner les créateurs d'entreprise

Notre commune fait partie du Syndicat de communes Saône Mont d'Or, regroupant 16 communes du Val de Saône et des Monts d'Or. A ce titre, vous pouvez bénéficier d'une structure d'appui à la création d'entreprises industrielles, artisanales ou de services : la Pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or. Labélisée par le réseau Lyon Ville Entrepreneuriat, elle s'engage à vous fournir un accompagnement performant pour vous aider à prendre le bon départ.

Elle propose une offre immobilière attractive (bureaux, ateliers), un pôle de services communs de qualité (accueil téléphonique et physique et secrétariat partagé, moyens logistiques), un accompagnement à la création et au développement (phase ante-crédation, élaboration du business plan, suivi post-crédation, etc.) et un appui à la relocalisation au terme de l'hébergement en pépinière.

Le taux de continuité des entreprises qui ont travaillé avec la pépinière est de 86% contre 50% pour les autres.



// RENSEIGNEMENTS :

Saône Mont d'Or Création / Pépinière
60, rue de la Champagne
69730 Genay
Tél. 04 72 08 29 30
www.territoire-saone-mont-dor.fr

VIE ASSOCIATIVE



> Ski Nautique : Un palmarès 2011 exceptionnel

La Municipalité a organisé une soirée de félicitations aux champions nationaux et internationaux du Ski Nautique Club de Collonges pour leurs excellents

résultats de la saison 2011. Pour honorer leurs exploits, le Maire leur a remis la médaille de la Ville.

Ski Nautique Club de Collonges - saison 2011

Bryce CORRAND : 1^{er} -15ans à l'European Tigé Wakeboard Tour 2011 - **Bernard VOLLE** : Champion de France +55 ans Ski Nautique Figures - **Dylan TELLIER** : Triple Champion d'Europe +35 ans Barefoot (figures, équipe et open) et vice-champion d'Europe en combiné.

Guillaume VOLLE : 3^{ème} au Championnat de France - 21 ans Ski Nautique - **Flavie AZAIS** : Championne de France -10 ans en Wakeboard - **Lucas LANGLOIS** : 5^{ème} au Championnat du Monde Wakeboard (Milan), 4^{ème} en Coupe du Monde Wakeboard (Malaisie).

Les Rendez-vous culturels de Collonges

Conférence sur les étoiles et le cosmos

Vendredi 2 mars 2012
20h30 à la Salle des Fêtes



Après le succès d'une première conférence donnée par Monsieur Henri Morel il y a 3 ans, nous avons le plaisir de l'accueillir à nouveau sur le thème des beautés du cosmos dévoilées par les grands télescopes terrestres. Venez découvrir lors de cette soirée-conférence les grandes galaxies, les nébuleuses, les comètes lointaines... toutes ces images de l'espace que notre œil ne peut capter et qui nous permettent de mieux comprendre l'Univers.

Entrée libre.

Exposition et Printemps de la bibliothèque

Samedi 17 mars 2012
de 14 h à 18 h à la Salle des Fêtes



Cette année, le Printemps de la bibliothèque vous invite à redécouvrir les arbres et leurs multiples facettes. Palabres, poésies et activités thématiques vous seront proposées dans une ambiance ludique et familiale. Venez aussi apprendre à observer les arbres, à les respecter et comprendre leur histoire grâce à l'exposition « Comme un arbre » du 1^{er} mars au 14 avril 2012 à la médiathèque.

Entrée libre.

« Des branches. Des feuilles.
Des pétioles. Des fûts.
Un monde ramifié qui bouge,
bruit et bondit.
Un royaume de verdure,
de vertiges et de vents.
Un labyrinthe de souffles
et de murmures.
Un arbre en somme. »

Jacques Lacarrière

Agenda de la commune

Dimanche 8 janvier

Traditionnelle cérémonie des vœux du Maire

▸ Salle des Fêtes, 11h

Dimanche 15 janvier

Concert du Nouvel An

Organisé par l'Ecole de Musique de Collonges "EMMO"

▸ Salle des Fêtes, 17h30

Dimanche 22 janvier

Loto

Organisé par le Soleil d'Automne

▸ Salle des Fêtes, après-midi

Samedi 4 février

Concert Rock

Organisé par l'Ecole de Musique de Collonges "EMMO"

▸ Salle des Fêtes, 19h

Du jeudi 1^{er} mars au 14 avril 2012

Exposition « Comme un arbre » à la médiathèque de Collonges

Vendredi 2 mars

Conférence sur les étoiles et le cosmos

Organisée par la Municipalité

▸ Salle des Fêtes à 20h30

Dimanche 4 mars

Brocante

Organisée par les Arts Martiaux de Collonges

▸ Salle des Sports de 9h à 19h

Samedi 16 mars

Pièce de Théâtre

Organisée par le Club Agora

▸ Salle des Fêtes à 14h

Samedi 16 mars

Carnaval

Organisé par le Sou des Ecoles

▸ Salle des Sports de 17h à 22h

Samedi 17 mars

Printemps de la bibliothèque « Les Arbres »

Organisé par la Médiathèque et la Municipalité

▸ Salle des Fêtes de 14h à 18h

Samedi 24 et dimanche 25 mars

Représentation théâtre

Organisée par La Boulevardière

▸ Salle des Fêtes le 24 à 21h et le 25 à 13h

Samedi 31 mars et Dimanche 1 avril

L'Exposition des Artistes de Collonges

▸ Eglise du Vieux Collonges de 10h à 19h

// Infos utiles

Mairie de Collonges

au Mont d'Or

Place de la Mairie

69660 Collonges-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 78 22 02 12

Télécopie : 04 78 22 19 83

mairie.collonges@wanadoo.fr

Ouverture au public

☐ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h.

☐ Un samedi sur deux de 9h à 12h (pour l'Etat civil uniquement)

Soit les 14 et 28 janvier, 11 et 25 février,

10 et 24 mars.

Sécurité

Brigade de Fontaines sur Saône

Composez le 17.

Prochaine date de la collecte des déchets verts et encombrants

Le samedi 4 février, rue des Sablières de 9h à 13h

Proximité

PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT



▸ Collecte de vos sapins de Noël à Collonges, le samedi 14 janvier 2012

Pour la troisième année consécutive, la commune organise une collecte spéciale de vos sapins de Noël, place de la Mairie, le samedi 14 janvier 2012 de 9h à 12h.

Pour agir en faveur de notre environnement, les sapins ainsi collectés seront compostés. Ils réintégreront le cycle de la nature pour enrichir la terre de nouvelles plantes, favorisant

ainsi leur croissance. Vous pouvez également apporter vos sapins aux déchèteries de proximité (Rillieux-la-Pape, Champagne-au-Mont-d'Or, Neuville-sur-Saône, Lyon 9^{ème}).

// RENSEIGNEZ-VOUS :

Accueil Mairie 04 78 22 02 12

Les sapins déposés sur la voie publique, même à proximité de poubelles ou dans des sacs spécifiques de type « Sacs à sapins », ne sont pas enlevés par la collecte générale des ordures ménagères.

VIABILITÉ HIVERNALE ▸ Rappel sur le déneigement

Pendant la période hivernale, pour toute question sur le déneigement, le Grand Lyon met en place un standard neige : **04 78 95 88 44**, ouvert dès les premières interventions et jusqu'à la fin des opérations de déneigement. Suite aux dysfonctionnements de l'an passé, une analyse de la situation a été effectuée. Elle s'est orientée sur l'utilisation de matériel adapté aux dimensions de nos voiries et sur une hiérarchisation concertée des voies prioritaires. Le Grand Lyon est mobilisé avec notre appui pour que cela porte ses fruits cette année.

Déchèteries

☐ Champagne au Mont d'Or

Tél : 04 78 47 56 51

☐ Rillieux-la-Pape

Tél : 04 78 97 10 30

☐ Neuville sur Saône

Tél : 04 72 08 92 75

☐ Lyon 9^{ème}

04 78 47 10 57

Médiathèque de Collonges

Place de la Mairie

Tél : 04 78 22 59 33

Des nouveautés vous attendent régulièrement.

Ouverture au public

☐ Le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30,

☐ Le mercredi et le vendredi de 15h30 à 18h30,

☐ Le samedi de 10h à 12h.

Directeur de publication et de rédaction : Michel Reppelin - Rédacteurs : Mairie de Collonges au Mont d'Or - Conception : Spécifique Illustrations et crédits photos : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Spécifique, D. Byer, F. Maupas, M.C. Vasque, Nautic Club Médéen, Associations de Collonges, Grand Lyon, Pépinières Saône Mont d'Or.

www.collongesaumontdor.fr